## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Direction des services départementaux de l'éducation nationale du nord

Cité Administrative 175, Rue Gustave Delory BP 82008-59011 LILLE CEDEX sdjes59.acm@ac-lille.fr

Affaire suivie par Sylvie DEBRIL-DELATTRE (AL et SYECEPTION COURRIERS Affaire suivie par Cathy TAVERNIER (AL et SV) tél: 03.59.71.34.25 - 03.59.71.34.37

MAIRIE D'ANOR Original trai Copie a: Pour suivi dossi 59186 ANOR

Mairie d'Anor 5 bis rue Léo Lagrange **B.P. 3** 

Récépissé de déclaration n° 590121002 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination :

Gîte de séjour municipal d'Anor

Exploitant

Identité :

Mairie d'Anor

Implantation

Espace François Mitterand

59186

**ANOR** 

47 rue Pasteur

Tél:

03 27 59 51 11

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage :

30

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

25 janvier 1999

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 07 février 2005

Caractéristiques ERP

Type:

Catégorie:

Extension type R

Date dernière visite commission sécurité :

21/07/2021

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 26 juillet 2021 à LILLE

Pour ordre

le Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.